

Toutes les rubriques du formulaire doivent être renseignées afin de traiter la demande

❖ **DEMANDEUR**

- Statut :
- Personne morale du secteur non marchand pertuisienne (ex. : Association, ...)
 - Commerçant ou artisan pertuisien
 - Particulier, activité non commerciale pertuisien
 - Association, syndicat ou comité d'entreprise non pertuisien
 - Etablissement public
- Dénomination de la structure :
- Nom du Président(e) ou responsable de la structure :
- Adresse :
- Code Postal : Ville :
- Téléphone : Association / Référent :
- Mail : Association / Référent :
- Personne référente :
- Qualité :
- Téléphone : Portable / Référent :

LIEU SOLLICITÉ : *A respecter impérativement / Cocher la salle sollicitée*

INFOS SALLES	CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM (1)	HEURE DE FERMETURE (1)	CHOIX (2)
Maison de la Culture Salle Léo Ferré	20	22h00	
Maison de la Culture - Salle Mozart	20	22h00	
Maison de la Culture - Salle Polyvalente	120	22h00	
Maison de la Culture - Salle Jacques Brel (1er Etage)	30	22h00	
Verdun : SYRAH (Petite salle)	19	23h00	
Verdun : CARIGNAN (Moyenne salle)	90	23h00	
Verdun : GRENACHE (Grande salle)	160	23h00	
Chapelle de la Charité	120	23h00	
Espace Georges Jouvin (Salle des Fêtes)	500	02h00	
Chapelle de l'Hôpital	280	22h00	
Les Escourts	180	22h00	

❖ **OBJET DE LA DEMANDE REGULIERE OU PONCTUELLE : (compléter une fiche par demande)**

- Objet de la demande (cours, ateliers, animation, AG, Expositions, conférences...) : à préciser

.....
.....

Pour l'année scolaire 2020/2021 Demande régulière* : Demande ponctuelle * :

*Cocher la demande sollicitée

- Dates ou créneaux souhaités :
- Horaires de réservation (**à compléter impérativement**) :
 - Ouverture :H..... / Fermeture : H
- Horaires public :
 - Ouverture :H..... / Fermeture : H
- Nombre de personnes attendues (**Compris personnes organisatrices**):
- Repas Apéro (**Aucun apéritif, goûter et repas ne seront autorisés dans les salles Verdun**)
- Traiteur : oui non
- Entrée payante : Entrée gratuite :



POUR LES VACANCES SCOLAIRES

Les salles seront fermées une semaine pendant chaque période de vacances scolaires pour maintenance, ainsi que les jours fériés.

Fermeture des salles :

- Toussaint : Du 26 octobre au 1^{er} novembre 2020
- Noël : Du 21 décembre 2020 au 03 janvier 2021(inclus)
- Hiver : Du 01 mars au 07 mars 2021
- Printemps : Du 03 mai au 09 mai 2021

Présent pendant la semaine des vacances scolaires :

- Toussaint : oui non Du 19 au 25 octobre 2020
- Hiver : oui non Du 22 au 28 février 2021
- Printemps : oui non Du 26 avril au 02 mai 2021

❖ **BESOIN EN MATÉRIEL** (les salles sont équipées en tables et chaises)

Non Oui **Compléter la fiche spécifique "demande de matériel" ci-jointe**

❖ **INFORMATIONS DIVERSES À COMMUNIQUER**

Signature et cachet

Date de la demande



Direction de l'Action Culturelle, Évènementielle et Patrimoine
tél : 04.90.79.56.37 Courriel : maison.culture@mairie-pertuis.fr
Site officiel : www.ville-pertuis.fr

Le courrier doit exclusivement être adressé à M. le Maire sous forme impersonnelle
Hôtel de Ville – rue Voltaire – CS 737 – 84120 PERTUIS